

Les pieds dans la toile

Comme une immense toile d'araignée, les routes, chemins et chasses quadrillent l'ensemble du territoire de la commune afin de donner un accès à chaque parcelle et chaque crique.

Si aujourd'hui certains chemins ont gardé leur nom d'autrefois, en revanche d'autres voies de communication en ont changé ou pire encore ont perdu leur nom. Les routes ont pris des numéros CD901, CD22, ... mais nos anciens utilisaient autrefois des noms beaucoup plus expressifs et poétiques pour les désigner.

Dans le second registre des délibérations de la commune de Jobourg, le préfet avait demandé à la commune de Jobourg en octobre 1822 de faire l'état des lieux complet des chemins vicinaux communaux ou ruraux.

Cette liste à la Prévert est décrite comme suit. Chaque chemin est repéré par un numéro et sont répertoriés en 3 classes de la plus grande importance à la plus petite importance. Pour chaque voie, il est mentionné ses tenants et aboutissants, ainsi que sa largeur et sa longueur. Les explications fournies ne sont pas toujours très claires... Les noms de ces chemins font référence à des lieux dits, des noms de parcelle avoisinantes ou à leur structure. Dans le registre, il est toujours mentionné que ces chemins sont de possession immémoriale. Et depuis 200 ans, ces chemins n'ont toujours pas bougé, même si certains ont été abandonnés. Ces chemins ont été reportés sur le cadastre de la commune établi en 1824 pour les visualiser.

Les autres chemins non décrits dans cette liste ont aussi été ajoutés. Il est à noter que certains de ces chemins ont aujourd'hui disparu.



1 - chemins de 1 ère classe

1 - Le « grand chemin » part d'Auderville, passe par l'église de Jobourg traverse Herqueville, Digulleville et Beaumont (largeur 6 m, longueur 3853 mètres) . Ce grand chemin est le seul chemin de Jobourg représenté sur la carte de Cassini. Ce grand chemin que nous appellerons aujourd'hui parfois la grand route porte le numéro CD 901.

2 - Le chemin dit « Les Muettes » part de l'église de Jobourg passe par le hameau Câtelet à Omonville la Petite. (largeur 3 à 4 m , longueur : 1254 m). Un autre chemin porte aussi le nom des « Muettes » .

3 - Le chemin de « Dessus l'église » part du grand chemin au carrefour à Plouvier passe sous l'église à St Germain des Vaux. (largeur 3 à 5 m, longueur 2164 m)

2 - chemins de 2 ième classe

4 - le chemin dit de « froide fontaine » part du chemin de Recbotte passe par froide fontaine à Herqueville. (largeur 4m, longueur 427 m).

5 – Le chemin dit de « Calais » part du Mesnil passe par Calais et aboutit à Herqueville. (largeur 4 m, longueur 427 m) .

6 – Le chemin dit de « sous heron » part de sous le cõtil au chemin de Calais. « Sous le cõtil est un hameau aujourd'hui disparu de Jobourg. (largeur 4 m, longueur 420 m) . Héron désigne un patronyme , surnom d'un homme à grandes jambes, attesté dans la Hague à partir de 1703.

7 – Le chemin du « Mesnil » part du Mesnil traverse le chemin de Recbotte au grand chemin (largeur 2,5m -> 4m , longueur 560 m) . Mesnil vient du bas latin mansionile. Ce mot est formé sur mansio et désignait d'abord un terrain propre à recevoir une maison ; il prit ensuite le sens de logis construit sur ce terrain et plus spécialement de petite habitation paysanne.

8 – « La rue au Loup » part du hameau Thiébot traverse la rue du Plâtron à Recbotte et celle du Plâtron au grand chemin à l'église de Jobourg. (largeur 2,5 -> 4m , longueur 560 m) . Cette rue rappelle le temps où les loups hantaient les campagnes du Moyen-âge. Le hameau Thiébot tire son nom d'un patronyme et est une variante du prénom Thibaud. Ce nom de famille est attesté dès le XV ième siècle à Jobourg.

9 – Le chemin dit « Rue de bourdonnière de Bas » part de la rue au loup à Recbotte (largeur 2 à 3m, longueur 270 m). Bourdonnière vient du patronyme Bourdon.

10 - Le chemin dit « Rue de bourdonnière de Haut » part du plâtron passe par Recbotte au chemin du Mesnil (largeur 3 à 4 m , longueur 1823 m).

11 – « La Rue Careau » part du hameau Thiébot passe par le hameau Canu au hameau Bouchard. La rue ,qui vient du latin ruga qui signifie ride, a pris en latin populaire le sens de chemin bordé de maisons. Dans la Hague, il est représenté avec le sens simple de chemin (la rue au loup) ou avec le sens de chemin bordé de maisons (la rue Careau). Careau peut s'appliquer à une pièce de terre de dimensions régulières et dessinant à peu près la forme d'un carré. On s'est servi en Normandie de cet appellatif pour désigner la place du village, mais ce n'est pas applicable à notre cas. Le hameau Canu (qui semble être le hameau Alexis aujourd'hui) n'est plus un nom usité. Il vient d'un patronyme qui signifie l'homme aux cheveux ou à la barbe blanche . Des Le Canu sont attestés sur la paroisse de Jobourg dès 1573. Le Hameau Bouchard tire son d'un patronyme: En 1502, un certain Jehan Bouchard habite Jobourg. Bouchard est un nom d'origine germanique qui vient de burg – lieu fortifié et hard – dur fort.

12 – Le chemin dit « Louvrex » part du hameau Bouchard traverse le chemin du Plâtron à L'église (largeur 4m, longueur 993m). Aujourd'hui, ce chemin a pris pour nom en partie basse Ribon et en partie haute Ridelle.

13 – Le chemin dit « de Belair » part du Plâtron traverse le chemin de louvrex et de la rue au loup et se rend au grand chemin (largeur 6m, longueur 640 m). Le Belair tire naturellement son nom d'une exposition importante aux vents.

14 – « La Rue Ferouelle » part du hameau Bouchard traverse le hameau Cauvin au hameau Dennery (largeur 3 m, longueur 240 m).

15 – Le chemin dit « des Courtillages » part du hameau Dennery au chemin du Mouchel au Plâtron (largeur 3 m, longueur 160 m). Courtillage dérive de Courtil et vient du bas latin « cohortile » qui signifie cour de ferme et a pris le sens de jardin. Le courtillage semble s'être spécialisé dans la désignation du jardin potager. Le hameau Dennery (que nous écrivons aujourd'hui Dannery) tire son nom d'un patronyme qui évoque le nom du peuple danois. Dès 1573, Dannery est attesté comme nom de famille à Jobourg.

16 – Le chemin dit « Du Mouchel » traverse le hameau au Pareur le Mouchel au hameau Dennery en partant du hameau Sanson (largeur 4m, longueur 240 m). Il faut noter que le hameau au Pareur n'est plus usité. Le Pareur est un patronyme attesté au XVI^{ème} siècle sur Jobourg et qui signifie celui qui apprêtait les draps. Le hameau Sanson tire son nom d'un patronyme attesté à Jobourg dès 1674. Aujourd'hui il s'écrit Samson. Mouchel est un nom de famille qui fait allusion à un sobriquet désignant une personne importune.

17 – Le chemin dit « Les Muettes » part du Mouchel passe au Plâtron à Belair (largeur 4 m, longueur 600 m).

18 – Le chemin dit « de l'église » part du hameau sanson passe par Grainval par le château de Jobourg (la Cour) à l'église (largeur 2 à 5m, longueur 1260 m).

19 – Le chemin « de Pouriette » part de Grainval passe le douet au Gand à Merquetôt. (largeur 3m, longueur 960 m). Le douet au Gand désigne un lavoir qui existait autrefois entre Merquetôt et Grainval. Le poireau (ancien français por) est représenté par les formes pourrée et pourie et le diminutif « pouriette, pourrette » attesté en 1560 par Gouberville désigne le jeune poireau destiné à être repiqué. Pouriette est donc un lieu où on cultivait le poireau.

20 – Le chemin « du mont Auvrai » part de Merquetôt au grand chemin (largeur 3m, longueur 150 m). Merquetot vient de tot du vieux scandinave topt qui signifie « terrain enclos sur lequel est édifée une habitation » et a servi pour désigner plus généralement un ensemble d'habitations. Merquetot est aussi composé avec le mot merc du vieux scandinave merki « marque » et sert à désigner un point de repère en mer.

21 – le chemin dit de « la Rue Ricard » part du hameau Merquetôt au grand chemin (largeur 3m, longueur 150 m).

22 – Le chemin du Bouillonnet part du grand chemin au chemin du douet à la Vieille (largeur 5 m, longueur 210 m). Bouillonnet vient de bouillon , dérivé du verbe bouillir qui signifie « faire des bulles » et désignait en ancien français une source bouillonnante ou un bourbier. C'est dans ce second sens qu'il faut l'appliquer à notre cas.

23 – le chemin dit du Douet de la Vieille part du chemin des Bouillonnets passe par le douet de la Vieille traverse le chemin de dessus l'église et celui de St Ouen à Omonville la Petite. (largeur 2,5 à 5m , longueur 848 m). Le douet de la Vieille désigne le lavoir de la Vieille. La Vieille semble être un patronyme . Le mot douet, forme normande vient de l'ancien français doit du latin ductus qui signifie conduit et désignait une source, un conduit d'eau un canal , un ruisseau.

24 – Le chemin de Mont Azette part du chemin de douet de la Vieille à St Germain des Vaux (largeur 3m, longueur 352 m).

25 – Le chemin dit « le Mouet » part du chemin du mont Azette au chemin du douet de la Vieille (largeur 2,5 m, longueur 238 m).

26 – « La rue de St Ouen » part du chemin du douet de la Vieille à St Germain des Vaux (longueur 110 m).

27 – la « rue de la fontaine » part du hameau Ricard au chemin du douet de la vieille. (largeur 4 m, longueur 92 m).

28 – La « rue à port » (rue à porcs) part de l'église de Jobourg traverse le chemin de dessous l'église à Omonville la Petite. (largeur 3,5 m, longueur 1065 m). La rue à porc évoque l'élevage du cochon.

29 – Le chemin de « la chasse Ricard » part de la rue à port au hameau Ricard (largeur 4m, longueur 257 m).

30 – Le chemin dit « du vainty » part du hameau Ricard travers le chemin de dessus l'église et la rue des Champs au grand chemin. (largeur 2,25m, longueur 560m). Le vainty (mot d'origine anglo-scandinave) est la forme la plus fréquemment attestée dans le cotentin pour wendig, terme en usage courant en Normandie dès le XII^{ème} siècle : il désigne la pièce de terre sur laquelle viennent buter perpendiculairement les parcelles en lanière et qui permet au laboureur de tourner la charrue à l'intérieur d'un même clos.

31 – Le chemin « de la fontaine et des rocques » part du haut du hameau sanson au havre d'Ecalgrain et de la coupe du soufflet (il faut y voir côte soufflée) . (largeur 3 à 5m, longueur 2607 m).

3 - chemins de 3^{ème} classe

32 – Le chemin dit « des épinâtres » part de sous le côtel au havre du Moulinet (largeur 4m, longueur 1200 m).

33 – La charrière de sous le côtel part de sous le côtel à Calais. (largeur 4m, longueur 163 m).

34 – Le chemin « de dessus de Recbotte » part de la rue du Mesnil au chemin de Belair (largeur 4 m, longueur 724 m).

35 – La « ruelle à Potin » part de louvieux à la rue au loup (largeur 2m, longueur 320 m). Ce chemin est attesté dès 1611 aux archives départementales.

36 - Le chemin des croutes et d'Equival part du hameau thiébot au moulinet. La croute vient du latin crupt qui signifie « grotte ». Ce mot d'origine grecque, désigne un terrain enclos et cultivé. L'idée de grotte, de cave contenue dans croute a laissé supposer qu'il s'agissait d'un terrain entourant une habitation. Mais les croutes joignant une maison sont en nombre infime parmi la masse des toponymes « la croute ». Le mot s'est donc vidé de son sens primitif pour devenir un simple enclos.

37 – « La rue des ay » part de la rue ds croutes traverse le haut de la vallée Margot au havre de la Gravelette (largeur 4m, longueur 1656 m).

38 – Le chemin « de Varva » part du hameau Thiébot à la rue des croutes. (largeur 4 m, longueur 322 m).

39 – « La rue de la Banque » part du hameau Thiébot au Croix (largeur 4 m, longueur 292 m). La banque vient de la racine germanique « banks » : elle désigne une levée de terre servant de clôture.

40 – Le chemin « des trois cornières » part de la rue de la banque à la rue des longs champs (largeur 2,5m, longueur 283 m).

41 – « La rue des longs champs » part du hameau Bouchard aux longs champs (largeur 2,5m , longueur 310 m).

42 - « Le chemin de la Heugue » part du hameau Dennery au grand heu (largeur 3 m, longueur 547 m). La Heugue vient du vieux scandinave haulr qui signifie butte , éminence et désigne une colline.

43 – « Le chemin au roi » (en patois le qu'mè ô rey) part du hameau Dennery au havre de la Gravelette (largeur 4 m, longueur 1286 m).

44 – Le chemin « du parquet » part du chemin au roi au havre de Moncaneval. (largeur 4m, longueur 405 m). Parquet, diminutif de parc, désigne un enclos pour le bétail.

45 - Le chemin « des Pi de landes » part du parquet au havre du creux pivette. (largeur 3,5 m, longueur 513 m).

46 – Le chemin marin part du hameau Sanson au chemin de la Heugue (largeur 3m, longueur 270 m).

47 – Le chemin de « derrière du hameau » et la ruelle part du Mouchel au chemin des Rocques (largeur 2 m, longueur 562 m).

48 – Le chemin « des fontaines à ???? mitard » part du hameau sanson au chemin d'Ecalgrain (largeur 2 m, longueur 827 m).

49 – Le chemin « du bouillonnet » part de Merquetot passe par le moulin de Jobourg à Ecalgrain (largeur 4m, longueur 1007 m).

50 – « La chasse des clos de bas » part de Merquetot au bas des fontaines (largeur 2m, longueur 540 m).

51 – Le chemin « de desous le minneigle » passe du chemin de Merquetot au champ de la coupe des Souflet et d'Ecalgrain (largeur 3 m, longueur 615m). Il faut surement voir dans le minneigle : nid d'aigle.

52 – Le chemin « de derrière du hameau » part de Merquetot au Brisay (largeur 3m, longueur 260 m). Brisay vient du mot brise formé sur le verbe briser (latin populaire brisare), d'origine gauloise qui désigne la jachère qui vient d'être labourée.

53 – « La rue de la colombière » part du grand chemin passe sur Auderville à Ecalgrain. (largeur 4 m, longueur 240 m).

54 – La rue du champ part de l'église à la rue du douet de la vieille et traverse la rue de vaindi. (largeur 2m, longueur 815 m).

55 – Le chemin « de la Haizette » part de Merquetot à Ecalgrain (largeur 3 m, longueur 865 m).

56 – Le chemin « des heugues » part du chemin de dessous l'église à Omonville la Petite (largeur 5m, longueur 210 m).

57 – Le chemin « des cîtelets » traverse le chemin de dessous l'église » à Omonville la Petite , partant du Belair (largeur 5m, longueur 240m).

58 – Le chemin « de dessus Grainval » part des Muettes au chemin de l'église (largeur 3m, longueur 240 m).

59 - « La Ruelle Cauvin » part du hameau Cauvin à la rue du Plâtron (largeur 2,5m , longueur 160m).

Le maire de Jobourg Jean-Pierre Fleury « certifie que conformément à l'arrêté de monsieur le préfet en date du 19 décembre 1822, le présent état a été rendu public et qu'il a été déposé pendant 15 jours à la mairie, que les habitants ont été invités par publications et affiches à venir en prendre connaissance, que personne n'a fait d'observation écrite, ni verbale à transmettre à M. le préfet avec le registre tenu à cet effet conformément à sa lettre du 19 décembre 1822 ».

L'ensemble des chemins de Jobourg n'est pas complètement décrit dans cet arrêté, (par exemple, le platron est mentionné sans y être décrit). Même si ces chemins ont gardé une importante et nécessaire vocation agricole, ils sont aussi désormais appréciés pour la randonnée pédestre. Ces chemins ou « caches » ouverts par nos ancêtres pour leur dur labeur , nous permettent aujourd'hui de sillonner la commune à pied en totale liberté et tranquillité. Les noms de ces chasses nous rappelleront encore longtemps la vie des paysans d'autrefois : Sachons les entretenir et les respecter.

Sources :

Registre des délibérations du conseil municipal de 1819 à 1839.
les noms de lieu du canton de Beaumont-Hague par Françoise Girard – 1971
Tradition orale de Jobourg

Jean-Paul Lecouvey